Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 1

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

insensiblement initiés à la conversation. — Les leçons sont parfaitement graduées; elles nous mènent du simple au composé, du concret à l'abstrait. Toute la grammaire est disposée d'une manière attrayante, soit dans l'ensemble, soit dans les détails. La seconde partie renferme un joli choix de proverbes, de dialogues, d'idiotismes, etc. Nous sommes persuadé qu'en appliquant fidèlement la méthode de M. Goegg, un professeur obtiendra des résultats remarquables. Nous adressons nos sincères félicitations à l'auteur de ce nouveau manuel. C. G., *professeur d'anglais.*

CORRESPONDANCES

I

Monsieur le Rédacteur,

Le numéro de novembre du *Bulletin pédagogique* contenait une deuxième correspondance au sujet de l'Exposition scolaire de dessin de Lausanne. La première relation s'attachait à des données très générales sur l'Exposition précitée et reproduisait textuellement les conclusions du consciencieux rapport présenté sur la matière par M. l'instituteur Lavanchy. Ce travail ne mérite pas le reproche fait aux philippiques de Démosthène.

La deuxième missive reproduite, dit le *Bulletin,* par plusieurs journaux, est, à notre humble avis, le résultat de beaucoup plus de travail et annonce de la part de son auteur une connaissance très heureuse de certains termes techniques donnant à sa relation un lustre qui ne saurait en faire complètement la valeur.

Le but de l'Exposition de Lausanne, ou plutôt ses buts étaient sans doute d'offrir au public un beau choix de modèles, et de lui montrer quel est le parti qu'on en sait tirer, en exposant, tout à côté du modèle, le travail de l'élève. — Notons que le rapport de M. Lavanchy signale, en insistant, la préparation insuffisante, défectueuse des maîtres, pour donner cet enseignement d'une manière profitable et à la hauteur des besoins du moment. — Des modèles et des méthodes! ah! il n'en manquait pas, et certaines collections ont agacé la fibre de M. X., entre autres Monrocq à Paris et ce brave instituteur français, dont le crime a été d'exposer une *petite* collection qui a reçu cinq mentions honorables, trois lettres de félicitations, sept médailles de bronze, dix en argent, etc., plus la morgue dédaigneuse de M. X., s'écriant dans un élan sublime de modestie froissée: Oh! la vanité! Eh bien, permettez! cette critique n'est pas courtoise, sans discuter si elle est dans les termes de l'aimable bienséance. Si seulement elle était indulgente, ce que chaque exposant était en droit d'attendre. Comment! l'on se donne beaucoup de peine pour faire réussir une entreprise dans la mesure du possible, on reçoit, par les journaux, des invitations pressantes à exposer ce que l'on a; on apporte à cela, non les talents et les connaissances d'un M. X., mais sa bonne volonté, le denier de la veuve, quoi! et l'on vous gratifie d'amers sarcasmes! Novation des mieux réussies pour donner de l'encouragement. Pourquoi n'a-t-on

pas pu lire dans le *Bulletin* une critique judicieuse, loyale, mais indulgente des ouvrages exposés à Lausanne? Ce n'est pas le tout de donner, en pareilles circonstances, libre cours à sa verve et à sa causticité. Remarquons encore cette expression: *Les horribles académies*. Ah! M. X., de grâce, pitié pour vos nerfs, vous allez vous trouver mal! Un peu de camphre ou de valériane; tous les deux, si possible! Bon! ça va mieux; nous allons continuer et vous préparer, le plus délicatement, à l'annonce d'une catastrophe.

L'un des auteurs de ces *horribles* académies, en sortant des mains de son pauvre hère de maître de dessin, est entré, avec distinction, à l'école des Beaux-Arts de Genève; si je ne craignais de blesser la modestie d'un autre élève, je dirais qu'il fait mieux encore, puisqu'il est reçu aux Beaux-Arts de Paris. Je ne parlerai que comme mémoire d'un bon nombre d'autres élèves recherchés et employés comme contre maîtres par des entrepreneurs, à cause de leur connaissance du dessin. Peut-être vous écrierez-vous: Ce n'est pas dans les fooormes!

Et ces maîtres feraient mieux d'apprendre à tracer des lignes droites, dites-vous! (A main libre ou à la règle, s. v. p.?) Votre conseil est plein d'audacieuse ironie, et il ne sera pas suivi. En voici les motifs. Les exécutants connus des horribles académies ont suivi pendant deux ans la méthode Mourocq; pendant deux ou trois ans, la méthode Bocion; ils ont eu suffisamment de temps pour tracer des lignes droites. M. X. voudra bien nous faire l'honneur de croire qu'on ne met pas de but en blanc des élèves à dessiner des académies, fussent-elles horribles; que l'on doit utiliser les modèles que l'on possède; qu'une direction d'école n'est pas disposée à remplacer à chaque instant son matériel pour faire droit aux exigences très discutables de trop nombreux novateurs, surtout en fait d'enseignement, où nous croyons à une pléthore néfaste de méthodes et d'écoles différentes. *(A suivre.)*

II

De la Glâne, décembre 1889.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous envoie un pâle compte rendu de notre dernière conférence de district; je ne sais s'il méritera les honneurs de la publicité, car c'est difficile qu'il intéresse les nombreux lecteurs du *Bulletin*. Vous en déciderez.

C'était le 20 novembre, dans la vaste salle de la classe inférieure des garçons, de Romont, qu'eut lieu notre conférence. M. Crausaz, inspecteur, préside. M. le préfet Oberson veut bien se soustraire à ses multiples occupations pour nous témoigner sa sympathie, nous encourager de ses conseils. Sa présence parmi nous est toujours unanimement appréciée, cette fois plus encore, M. le Préfet n'ayant pu assister à notre dernière réunion.

La séance s'ouvre à 8 heures. Malgré l'heure matinale pour la saison, il n'est constaté que quelques absences, vides bientôt comblés ou absences dûment justifiées. Après la prière, M. le Président ouvre la séance par quelques paroles de circonstance: « Je n'ai pas besoin de vous souhaiter la bienvenue, nous dit-il, vous le savez, je n'éprouve pas de joie plus grande que celle de me trouver au milieu de vous. »

Le secrétaire provisoire, M. Dessibourg, à Auboranges, est confirmé dans ses fonctions à l'unanimité de ses collègues présents. Il nous lit le procès verbal de la conférence du 14 août dernier. Les statuts pour la Société de chant des instituteurs sont lus et maintenus tels qu'ils étaient sortis des délibérations d'une précédente réunion.

M. l'Inspecteur annonce ensuite que les examens préalables des recrues de 1890 ont permis de constater des progrès sensibles, surtout pour ce qui concerne la composition, le calcul oral et écrit. « Nos élèves, ajoute M. Crausaz, sont arrivés, pour la plupart, à rendre leurs idées d'une manière relativement correcte, quelquefois heureuse. On ne peut en demander davantage de nos écoles primaires. Ils calculent bien aussi; mais leurs réponses sur l'histoire, la géographie, l'instruction civique sont généralement indécises, inexactes. Cela tient probablement à ce que ces branches, qui n'exercent que la mémoire, sont plus vite oubliées. Employez la méthode socratique dans l'enseignement de la composition. Apprenez à vos élèves à dresser un plan, un canevas du sujet à traiter. Posez-leur, à cet effet, des questions nombreuses, graduées, qui amèneront des réponses qu'il serait utile de noter. Peut-être n'y aura-t-il pas d'ordre dans ces réponses, n'importe; l'art de la *disposition* s'acquerra par les mêmes procédés d'interrogation, mais lorsque le sujet sera compris, médité. Un mot, deux mots résumeront ce travail préliminaire si important, voilà le canevas. On objectera probablement : Mais c'est bien long, le temps réservé à la composition est pourtant court; on arrivera ainsi à ne connaître que des sommaires, on ne fera aucune composition suivie. — Oui, c'est possible, dans les écoles dirigées par un maître inexpérimenté; mais rappelons-nous aussi que la qualité du travail vaut mieux que la quantité, en ces matières surtout; une bonne habitude acquise l'est pour toujours. Dresser un plan est de toute nécessité dans un devoir de style; c'est, croyons-nous, au défaut d'une division bien ordonnée qu'on doit la difficulté éprouvée dans cet enseignement et le peu de résultats obtenus à ce jour dans cette branche. N'étudieriez-vous dans une leçon que le sujet, c'est suffisant; dans une séance ultérieure, vous reprenez ce thème étudié; l'élève trouvera alors facile de développer au moyen des idées émises oralement la veille. Vous habituerez de la sorte l'écolier à vous présenter un travail bien passable

« Soignez de même les leçons d'histoire; avancez pas à pas. Que la seconde leçon soit la répétition de la première, la troisième de la seconde, etc. avant d'aborder l'étude d'un nouveau chapitre. En tous cas, veillez à ce que ces mauvaises notes disparaissent; nous Espérons que l'automne prochain nous aurons le plaisir d'apprendre que notre note moyenne sera maintenue, ou mieux, sensiblement améliorée. »

Les feuilles d'examen sont remises aux instituteurs respectifs qui, pour leur gouverne, y trouveront les notes méritées par leurs recrutables. M. l'Inspecteur, pour en finir avec ce tractandum, s'informe ensuite des jours et des heures des leçons de répétition aux jeunes gens.

Ces directions pratiques données, M. le Président manifeste le désir de voir le programme de chaque école, de chaque cours, pour chaque branche divisé par mois, même par semaine. La marche de la classe n'en serait que plus sûre et les progrès plus considérables. « Essayez de ce programme détaillé et vous serez étonnés des tâton-

nements évités, du temps gagné, des facilités obtenues. » M. Bavaud, à Châtonnaye, interpelé parce qu'il a ainsi fort bien établi le sien, affirme que c'est facile d'avoir un tel programme et qu'il est heureux de le consulter souvent. — Les résultats l'ont récompensé largement de ses peines.

Dans ses tournées, M. l'Inspecteur a eu le regret de constater que l'éducation laissait encore à désirer. Il a déjà signalé ce manque de savoir-vivre dans son rapport de l'année dernière. Il se rencontre encore trop d'élèves peu polis, même à l'égard de leur maître ou de leurs autres supérieurs; quelques-uns, nombreux dans certains endroits, ont une mauvaise tenue en classe, leur propreté est douteuse et dénote un manque absolu de goût. Enfin, nous avons encore une belle besogne taillée pour faire de nos élèves des enfants se distinguant par leur urbanité, leur politesse, leur éducation; cette éducation vraie, solide, n'ayant rien de maniéré, mais se trahissant à tout acte, à toute parole, même dans la physionomie. Cependant, nous devons nous vouer corps et âme à cette belle partie de notre tâche et Dieu fera le reste.

M. le Préfet, dont nous reconnaissons tous la compétence et le dévouement, insiste de même sur la bonne éducation. La tenue correcte des élèves, leur propreté, le sentiment des convenances suggèrent à ce magistrat bon nombre de pratiques directions, d'utiles conseils dont ses auditeurs profiteront. Il invite surtout les maîtres à vouer une attention spéciale, toute particulière à ce que les enfants ne se donnent pas des *sobriquets* qui leur restent souvent pour la vie. Inutile de dire aux instituteurs de ne jamais se servir d'appellations semblables à l'égard de leurs subordonnés; cela produirait très mauvais effet et se trouve sévèrement condamné par la charité. Que l'instituteur mérite toujours son beau nom d'éducateur; qu'il soit pour tous, partout, le modèle et le guide des enfants confiés à ses soins; que la tenue, le langage ne viennent pas donner un démenti à son enseignement!

A ce propos, M. le Préfet nous lit une courte appréciation d'un opuscule intitulé : *L'enfant bien élevé*, etc., par F. J. J., édité par les maisons Mame, à Tours, et Poussielgue, à Paris. Ce petit manuel de civilité se recommande de lui-même. Après une brève discussion entre MM. Oberson, préfet; Crausaz, inspecteur; Vollery, instituteur, il est décidé que les instituteurs et institutrices s'en procureront chacun un exemplaire. Il en sera lu des chapitres en classe; et de ces lectures commentées, il est permis d'attendre les meilleurs fruits pour les écoles de la Glâne.

M. le Préfet qui s'occupe activement des questions scolaires et qui les connaît si bien, aimerait encore que l'enseignement ait une tendance agricole plus prononcée afin de retenir les jeunes gens à la campagne. Malheureusement pour l'agriculture comme pour la politesse, nos manuels en usage sont d'une insuffisance désespérante. Il y a là une lacune que nous comptons voir disparaître par l'apparition prochaine du livre de lecture pour le second degré. En attendant, à défaut des *Lectures agricoles* de Tschudi, l'instituteur pourrait utiliser les petits manuels sur cette matière que M. le Préfet a remis aux instituteurs de son district. Il est regrettable aussi que nous n'ayons, dans la Glâne, aucune école régionale où cet enseignement se développerait et de là profiterait à un plus grand nombre de personnes. Une bibliographie succincte de l'un de ces traités est lue à la réunion.

M. Oberson, préfet, nous fait ensuite remarquer que le règlement général défend les punitions corporelles; il nous rend attentifs à l'établissement des rapports mensuels d'absences. Il recommande aux maîtres de se montrer indulgents à l'égard des jeunes élèves éloignés de la classe, lorsque le temps est très mauvais ou que les chemins sont comblés par les hautes neiges. « On dit que la mortalité est grande parmi les enfants de notre canton; eh bien! il ne faut pas qu'on puisse accuser l'école d'être pour quoi que ce soit dans cette mortalité. » Soyez de même larges pour les permissions en cas de maladie épidémique. Observez les prescriptions de l'art. 84 du règlement. Laissez la convalescence s'accomplir avant d'exiger le retour en classe; ce moment est assez critique pour le jeune malade. On prétend même que certaines maladies se propagent très rapidement durant cette pénible période. »

M. l'Inspecteur remercie M. le Préfet de ses excellentes paroles, et répartit les travaux pour une prochaine conférence. Les instituteurs traiteront la question mise à l'étude par le Comité cantonal pour la réunion de 1890; leurs compositions seront livrées pour le 25 décembre courant. Il est décidé de se réunir le 2 janvier prochain pour discuter cette question. Un rapporteur désigné par M. l'Inspecteur, résumera les travaux et la discussion; ainsi facilité, son travail ne sera pas moins l'expression fidèle des vœux du corps enseignant glânois.

Une proposition, tendant à demander à l'autorité supérieure que les instituteurs puissent s'abonner à la *Feuille officielle* pour la moitié de son prix actuel, ne trouve pas beaucoup d'adhérents.

La prière clôt cette intéressante conférence. Un banquet, bien servi, eut lieu à l'hôtel de la *Croix-Blanche*. Il fut très gai. Nous y avons applaudi les toasts de M. l'Inspecteur, de M. le Préfet, de M. Vollery, instituteur, ainsi que les chants sérieux ou humoristiques de plusieurs convives. En somme, bonne, très bonne journée.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes excuses pour cette trop longue lettre, et l'hommage respectueux de mon entier dévouement. X.

NOUVEAUX OBJETS REÇUS

A L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE SUISSE, FRIBOURG

(Suite.)

De *MM. Gilbert et Cie, Givet (Ardennes).* 7 cartons crayons, 1 boîte crayons en couleur, 1 notice sur la fabrique.

De *M. Jos. Scholz, Mayence.* 4 cartons porte-crayons, tire-ligne compas, règles, pinceaux, gommes, punaises, porte-craie, rapporteur.

De *M. Müller, libraire, Zurich.* Hans Waldmann, ein Lebensbild aus dem XV. Jahrhundert.

De *M. Gaillard-Pousaz, Lausanne.* Deuxième livre de récitation.

De *MM. Meyer et Zeller, Zurich.* Sammlung sehr werthvoller Rechnungsformeln, Aufgaben und Tabellen, leicht verstændlich für Jedermann.

De *M. Bichsel, Lehrer, in Murten.* Plan eines Schultisches.